RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence de Services et de Paiement

Le Président directeur général

Décision n°2024/ 135 /PDG
Portant délégation de signature

Le président-directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 27 novembre 2024 portant désignation du président-directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2024/64/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Article 1er : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Centre Val de Loire – Ile de France,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Anne BRUGNERA	Directrice interrégionale	- Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles. - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations/réductions de recette
Ségolène GROUALLE	Directrice Interrégionale Adjointe	
Florence BELLENGER	Cheffe du service administratif financier et informatique	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait *En cas d'empêchement de la directrice interrégionale par interim :* - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles. - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement
Stéphanie PICQUOT	Cheffe du service adjointe administratif financier et informatique	

2 rue du Maupas – 87040 Limoges cedex 01
Tél. 05 55 12 00 00 – Fax 05 55 12 00 14
www.asp-public.fr – siret 130 006 372 00010

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Hervé LAPORTE	Chef du service formation emploi environnement et politiques sociales IDF	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations/réductions de recette
Pascal LAJOYE	Chef du service adjoint formation emploi environnement et politiques sociales IDF	
Isabelle YVERNAULT	Cheffe du service formation emploi environnement et politiques sociales CVL	
Stéphanie MATHE	Cheffe du service agriculture et développement rural	*Dans son domaine de compétence* : - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides * Signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides - Signer les actes relatifs à la gestion de la trésorerie d'intervention
Jean-Luc GUYOUX	Chef du service des contrôles	*Dans leur domaine de compétence* : - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Certifier le service fait - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides * Signer et engager juridiquement les décisions ou conventions attributives d'aides - Signer les actes relatifs à la gestion de la trésorerie d'intervention - Signer tout document en lien avec l'instruction et la gestion courante des dossiers Indemnité de Solirité Nationale (ISN) et Fonds national agricole de Mutualisation du risque Sanitaire et Environnemental (FMSE)
Bernard ELAUDAIS	Chef du service adjoint des contrôles	
Sandrine GAUTHIER	Cheffe du secteur emploi environnement CVL	*Dans son domaine de compétence* : - Au titre des crédits d'intervention, * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations/réductions de recette
Claire HOURY	Cheffe du secteur conventionnement et ordonnancement	*Dans leur domaine de compétence* : - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides en dépense
Karl RIBOD	Chef du secteur contrôles hors surface et instrumentation OSIRIS	
Carole LENORMAND	Chargée d'action transversale FEEPS CVL	
Pascale CHANDONNAY	Cheffe du secteur emploi environnement et actions régionales - Site de Montreuil	
Marie-Claire NIAF	Chargée d'action mesures transversales et contrôle interne FEEPS IDF	
Carole LAVEISSIERE	Chargée d'action mesures transversales IDF	
Fabien LAMONTAGNE	Chargé d'action emploi environnement - Site de Montreuil	
Fabienne GUYARD	Chargée d'action actions régionales - Site de Montreuil	
Marlène ALVES	Chargée d'action actions régionales - Site de Cergy	
Véridiana TESTAU	Chargée d'action emploi environnement - Site de Cergy	
Claire HESSOU	Gestionnaire référente service administratif financier et informatique	*Dans leur domaine de compétence* : - Certifier le service fait
Delphine BOUCHER	Gestionnaire service administratif financier et informatique	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction interrégionale Centre Val de Loire – Ile de France,** délégation permanente de signature est donnée à :

Délégataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Anne BRUGNERA	Directrice interrégionale	- Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les ordres de mission
Ségolène GROUALLE	Directrice Interrégionale Adjointe	
Hervé LAPORTE	Chef du service formation emploi environnement et politiques sociales IDF	- Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire *Dans leur domaine de compétence* : - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les ordres de mission
Isabelle YVERNAULT	Cheffe du service formation emploi environnement et politiques sociales CVL	
Florence BELLENGER	Cheffe du service administratif financier et informatique	
Stéphanie PICQUOT	Cheffe du service adjointe administratif financier et informatique	
Stéphanie MATHE	Cheffe du service agriculture et développement rural	
Jean-Luc GUYOUX	Chef du service des contrôles	
Bernard ELAUDAIS	Chef du service adjoint des contrôles	
Pascal LAJOYE	Chef du service adjoint formation emploi environnement et politiques sociales IDF	
Pascale CHANDONNAY	Cheffe du secteur emploi environnement actions régionales - Site de Montreuil	*Dans leur domaine de compétence* : - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire *En cas d'empêchement de la directrice interrégionale par interim et de leurs chefs de service respectifs ou chef de service adjoint, dans leur domaine de compétences :* - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Sandrine GAUTHIER	Cheffe du secteur emploi environnement CVL	
Claire HOURY	Cheffe du secteur conventionnement et ordonnancement	
Karl RIBOD	Chef du secteur contrôles hors surface et instrumentation OSIRIS	
Rodolphe LEPAGE	Gestionnaire référent FEEPS CVL	*En cas d'empêchement de la directrice interrégionale par interim et de leurs chefs de service respectifs ou chef de service adjoint, dans leur domaine de compétences* : - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Carole LENORMAND	Chargée d'action tranversale FEEPS CVL	
Marie-Claire NIAF	Chargée d'action mesures transversales et contrôle interne FEEPS IDF	
Fabien LAMONTAGNE	Chargé d'action emploi environnement - Site de Montreuil	
Aline BERTRAND	Chargée d'action agriculture et développement rural	*Dans leur domaine de compétence :* - Signer tout document relevant de la direction interrégionale, hors courrier parlementaire
Maud ECHARD	Chargée d'action agriculture et développement rural	
Guillaume BEGOUEN DEMEAUX	Chef du secteur surfaces	
Joelle BOUQUET	Cheffe du secteur contrôles animaux et entreprises	
Gilles VERBEKE	Chef du pôle Plan de performance PAC	
Micheline RUHNKE	Cheffe du pôle Gestion des risques	
Carole LAVEISSIERE	Chargée d'action mesures transversales IDF	
Fabienne GUYARD	Chargée d'action actions régionales - Site de Montreuil	
Marlène ALVES	Chargée d'action actions régionales - Site de Cergy	
Veridiana TESTAU	Chargée d'action emploi environnement - Site de Cergy	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter du 2 décembre 2024.

Fait à Limoges,
Le 2 décembre 2024

Le Président Directeur Général

Sylvain MAESTRACCI

M. Le président-directeur général (original)

Copies :
Mme Anne BRUGNERA
Mme Ségolène GROUALLE
Mme Florence BELLENGER
Mme Stéphanie PICQUOT
M. Hervé LAPORTE
M. Pascal LAJOYE
Mme Isabelle YVERNAULT
Mme Stéphanie MATHE
M. Jean Luc GUYOUX
M. Bernard ELAUDAIS
Mme Sandrine GAUTHIER
Mme Claire HOURY
M. Karl RIBOD
Mme Carole LENORMAND
Mme Pascale CHANDONNAY
Mme Marie-Claire NIAF
Mme Carole LAVEISSIERE
M. Fabien LAMONTAGNE
Mme Fabienne GUYARD
Mme Marlène ALVES
Mme Veridiana TESTAU
Mme Claire HESSOU
Mme Delphine BOUCHER
M. Rodolphe LEPAGE
Mme Aline BERTRAND
Mme Maud ECHARD
M. Guillaume BEGOUEN DEMEAUX
Mme Joelle BOUQUET
M. Gilles VERBEKE
Mme Micheline RUHNKE

M. l'Agent Comptable
DRH
DFJL